



MAIRIE DE MACHECOUL-SAINT-MEME

5 PLACE DE L'AUDITOIRE

44270 MACHECOUL-SAINT-MEME

02.40.02.35.50

CAHIER DES CHARGES

RENOVATION SALLE MUNICIPALE HEXAGONE

Juin 2017

Maître d'ouvrage :

Ville de MACHECOUL-SAINT-MEME

5 Place de l'Auditoire

44270 MACHECOUL-SAINT-MEME

tél : 02.40.02.35.50

courriel : compta@machecoul.fr

Article 1 – Pouvoir adjudicateur

Le pouvoir adjudicateur est représenté par le Maire de Machecoul-Saint-Même, Monsieur Didier FAVREAU.

Article 2 – Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet la rénovation de la salle municipale « Hexagone » située allée de la Rabine, 44270 Machecoul-Saint-Même.

Ce projet est justifié par la nécessité d'améliorer l'isolation thermique, le chauffage et le confort de la salle.

Les objectifs et la description du site sont fournis par le maître d'ouvrage (MO) en article 5. Un extrait cadastral, une photo du bâtiment et un plan côté sont joints en annexe.

Les travaux ont été déterminés sur quatre lots par le maître d'ouvrage.

Un document Cahier des Clauses Techniques Particulières précise les demandes et contraintes techniques pour chaque lot ainsi que les prescriptions communes à tous les lots.

Article 3 – Conditions de la consultation

L'offre devra répondre aux prescriptions du lot pour lequel elle est proposée, telles que précisées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières correspondant, ainsi qu'aux prescriptions communes.

Article 4 – Engagement du maître d'ouvrage

Le maître d'ouvrage s'engage à fournir l'accès au bâtiment ainsi que tous renseignements utiles dont il pourrait avoir connaissance.

Article 5 – Fournitures et travaux

5.1. Objectif

L'objectif principal est l'amélioration de l'isolation thermique du bâtiment et la réfection du système de chauffage.

5.2. Prescriptions Techniques

Se référer au document Cahiers des Clauses Techniques Particulières de chaque lot et à celui des prescriptions communes.

5.3. Etendue des fournitures et travaux

La répartition des travaux a été définie par le Maître d'Ouvrages comme suit :

- lot n°1 : chauffage
- lot n°2 : menuiseries extérieures
- lot n°3 : plafonds suspendus - isolation
- lot n°4 : menuiseries intérieures - doublage

5.4. Contraintes d'intervention

- **les travaux devront impérativement être réalisés pendant la période réservée par le maître d'ouvrage, du lundi 16 octobre au vendredi 16 décembre 2017.**

L'entrepreneur prendra toutes les dispositions nécessaires pour ne pas dépasser cette période.

- Le bâtiment n'étant pas entièrement clôturé, il appartiendra à l'entrepreneur d'assurer la sécurité des matériels, des matériaux et des personnes sur le site pendant la durée du chantier.

Article 6 – Prescriptions générales

Tous les travaux nécessaires au respect des règles concernant la sécurité et la santé sont réputés compris dans l'offre de l'entreprise.

Annexe

Extrait cadastral, allée de la Rabine, Machecoul-Saint-Môme :

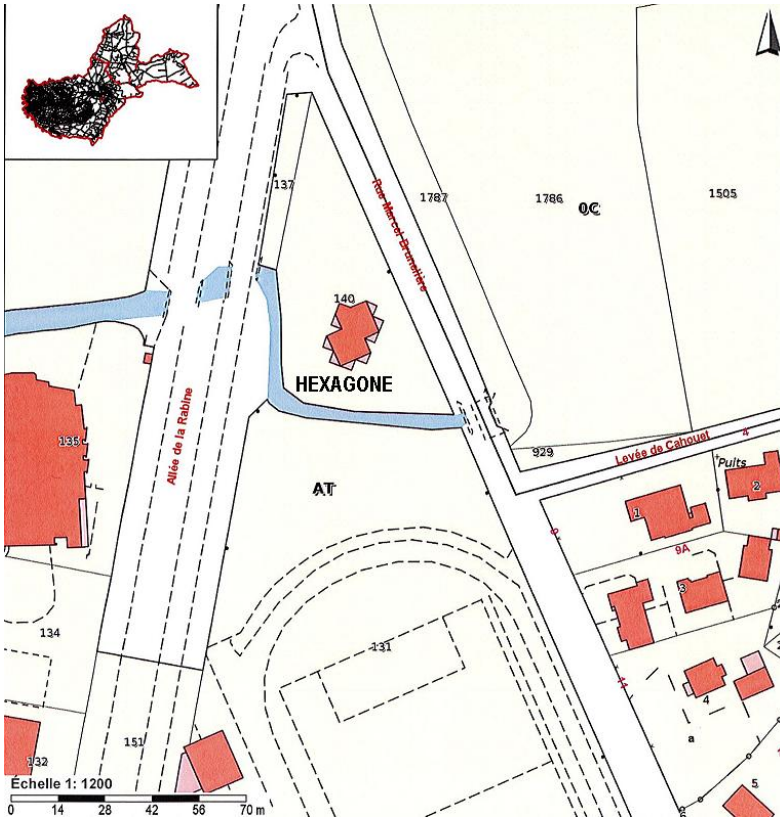


Photo façade entrée du bâtiment Hexagone :



Plan côté du bâtiment Hexagone :

HEXAGONE - allée de la Rabine - Machecoul-Saint-Même

